

Editorial

Vous avez entre les mains la nouvelle formule de notre journal. La nouveauté ne porte pas tant sur la maquette que sur le contenu. Bien que centrés sur la ville d'Antony, nous ne nous interdrons pas d'aborder des sujets de politique régionale ou même nationale. Et nous le ferons avec sans doute un peu plus de vigueur que par le passé récent. Le retour au titre originel, Agora, signe cette volonté d'une approche plus engagée. Cela, vous le constaterez dès ce numéro-ci.

Agora

Retrouvez-nous sur :
www.citoyensaantony.fr.

**Massy-Valenton :****L'enquête publique à nouveau reportée !**

Réseau ferré de France (RFF) l'annonçait en mai dernier, puis de concert avec la municipalité en septembre, ensuite le bulletin municipal informait qu'elle aurait lieu en novembre, qu'il y aurait même deux sites pour recueillir les avis des Antoniens... mais la municipalité faisait savoir en séance du Conseil municipal qu'il n'était pas question d'organiser une réunion publique avec les habitants comme le prévoit pourtant la réglementation... et voilà que RFF annonce le report de l'enquête publique sur l'aménagement de la ligne ferroviaire Massy-Valenton au-delà des élections départementales, c'est-à-dire au mieux au printemps prochain.

Rappelons que ce projet qui date d'une dizaine d'années prévoit la réalisation d'une voie supplémentaire entre Massy et les Baconnets ainsi que la suppression du passage à niveau de Fontaine-Michalon pour permettre le doublement du trafic TGV et une éventuelle augmentation du RER C aux heures de pointe. Dès l'origine nombreux sont les Antoniens qui se sont opposés à ce projet, riverains enfin rejoints par la municipalité qui, après une longue connivence avec RFF, se prévaut aujourd'hui du rôle de porte-étendard du combat...

Le projet sur une voie de garage ?

Evidemment personne ne croira un instant que ce report est le résultat de la soudaine et récente mais ferme opposition de la municipalité au projet. En effet quiconque suit de près l'actualité a entendu parler ces dernières semaines des difficultés rencontrées par RFF tant sur le plan financier – l'établissement public est très lourdement endetté – que sur la qualité du réseau ferroviaire qualifié par certains de délabré tant les investissements nécessaires ont été sacrifiés au seul profit du développement du TGV. Pire, alors que les projets de développement du réseau se multiplient, la fréquentation des trains à grande vitesse ne cesse de diminuer. Voilà qui d'évidence conduit l'Etat, RFF et la SNCF à s'interroger fortement sur la mise en œuvre des projets qui, à ce jour, ne sont pas engagés et qui comme l'aménagement Massy Valenton n'ont pas encore bouclé leur financement. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que l'aménagement de la ligne Massy-Valenton puisse être purement et simplement abandonné.

La vigilance reste de mise

Mais ne crions pas victoire trop vite, il est nécessaire de rester mobilisés, chacun se rappellera du courrier triomphal du maire qui voilà quelques années, à la veille d'une élection, annonçait à la population que le projet était reconsidéré... Restons vigilants et actifs car malgré les difficultés, malgré les réserves y compris celles récentes de la Cour des comptes*, l'Etat pourrait bien tenter le forcing...

Reste que pour les Antoniens, la concertation, qui n'est pas achevée et a été établie sur une analyse économique fautive, a fait apparaître que, même si le projet ne devait pas se faire, bien des problèmes demeuraient. En effet, le niveau de bruit enregistré souvent au dessus des seuils autorisés, les vibrations, perturbent fortement le cadre de vie de beaucoup de riverains et nécessitent comme l'ont démontré les études présentées que des mesures de protections soient mises en œuvre. Quant à la suppression du passage à niveau elle devra faire l'objet de nouvelles études et propositions puisqu'aucune des solutions préconisées n'a recueilli l'accord des participants.

Jean-Marc Feuillade
et Bruno Edouard



* <http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-grande-vitesse-ferroviaire-un-modele-porte-au-dela-de-sa-pertinence>

Sarko m'a tuer ?

Rabibochage ou petit arrangement entre ennemis d'hier ? Alors que Patrick Devedjian avait été fort critique envers Nicolas Sarkozy durant tout le quinquennat et s'était posé en victime de l'UMP sarkosyste des Hauts-de-Seine, il vient d'apporter à la surprise générale son parrainage à Nicolas Sarkozy pour la présidence de L'UMP !

Qu'a-t-il pu le faire ainsi changer d'avis ? Peut-être le fait qu'il brigue la présidence de la métropole parisienne où la concurrence sera rude et qu'avec l'appui de Nicolas Sarkozy "tout (re)devient possible"... Bref la politique à l'ancienne où les postes sont plus importants que les idées et les valeurs...

Billet d'humeur

Si François Fillon a réellement interpellé le pouvoir en place pour accélérer une procédure judiciaire en cours contre Sarkozy il a commis une faute. Mais si, comme beaucoup de citoyens il a fait preuve de son exaspération concernant les lenteurs de la justice pour les affaires qui concernent le personnel politique, il a alors raison. Car s'il est une chose qui exaspère c'est bien le sentiment d'impunité de la classe politique ! Il est désormais avéré que Nicolas Sarkozy a dépassé son compte de campagne lors de l'élection présidentielle et que celui-ci n'a pas respecté les règles d'équité qui s'imposent à tout candidat. Ce seul fait aurait entraîné son inéligibilité à une élection cantonale !

Il est aussi acquis, suite à des aveux, que le principal prestataire de la campagne de Nicolas Sarkozy a établi des fausses factures à l'UMP peu de temps après la campagne présidentielle. Tout le monde garde en mémoire les deux meetings de l'entre-deux-tours de l'élection : l'un à Vincennes où le candidat Hollande, cheveux au vent, peinait à être audible sur une scène digne des rassemblements de SOS-Racisme des années 80 et l'autre Place de la Concorde où écrans géants et scénographie léchée ressemblaient à un concert de Céline Dion au Stade de France, c'était celui de Nicolas Sarkozy !

Il est donc difficile de ne pas faire le lien entre ces deux réalités ! Et il faut que la justice agisse vite. Il faut donc la doter des moyens nécessaires pour cela. En effet, si Nicolas Sarkozy n'est pas responsable tout soupçon doit être levé. À l'inverse, si effectivement ces deux affaires s'avéraient liées, Nicolas Sarkozy ne devrait pas pouvoir repartir en campagne.

Sans créer une justice d'exception dont on peut craindre les dérives, il faut que le temps judiciaire s'accorde au temps politique et que les sanctions tombent rapidement et fermement. C'est ainsi que l'on mettra en avant une volonté inflexible de faire de notre République, une république exemplaire. Il est grand temps, avant qu'il ne soit trop tard.

Fabien Feuillade



Rythmes scolaires : les mécomptes du mercredi

La réforme des rythmes scolaires est une bonne réforme. Elle permet en effet de renforcer les temps d'apprentissage au moment où les élèves ont la plus grande d'attention et où leur concentration est la plus intensive, en matinée et en début d'après-midi. Par contre elle implique une sortie des classes plus tôt dans l'après-midi, à 15 h 50. Et c'est sur cette question que la municipalité a été une bien mauvaise élève ! En effet, à vouloir éviter tout surcote, elle a avant tout pensé à ne rien changer et a faussement séquencé le temps périscolaire de 15 h 50 à 19 heures !

De fait les enfants se retrouvent potentiellement à la garderie pendant 3 heures sans qu'aucune activité organisée n'ait été pensée. La problématique est moindre pour les écoles primaires où les enfants bénéficient du temps d'étude pendant lequel ils sont occupés à faire leurs devoirs. Mais pour les maternelles c'est une autre histoire ! Il est grand temps de proposer aux enfants de véritables activités structurées.

La communauté éducative devrait être sollicitée pour inventer des études à la maternelle. Pourquoi ne pas solliciter les professeurs pour encadrer des groupes d'enfants autour d'activités adaptées aux plus jeunes, contes, agilité, motricité, chant, dessin etc. de 16 h 30 à 17 h 30 ? Si les professeurs ne se saisissent pas de cette proposition qui augmenterait leur pouvoir d'achat (400 euros brut mensuels), les animateurs de garderie ou des intervenants extérieurs pourraient être sollicités.

En proposant quatre ateliers par école maternelle cela permettrait aux enfants, deux soirs par semaine, de bénéficier de temps récréatifs instructifs et limiterait de moitié le nombre d'enfants présents en garderie ce qui, là encore, serait bien plus paisible pour des enfants de 3 à 6 ans.

Le coût de cette mesure peut être estimé pour l'ensemble des écoles maternelles de la ville à 135.000 € et une participation raisonnable des familles pourrait encore venir amoindrir ce cout. Pour une municipalité qui s'apprête à mettre 7 millions d'euros dans une fosse de plongée (soit 153 années d'étude à la maternelle...) on a du mal à imaginer que ce soit un effort insurmontable!

Fabien Feuillade



Anne-Frank hors du réseau

Sur les 28 collèges en éducation prioritaire (REP) des Hauts-de-Seine, 8 vont en sortir prochainement. Parmi eux, le collège Anne-Frank.

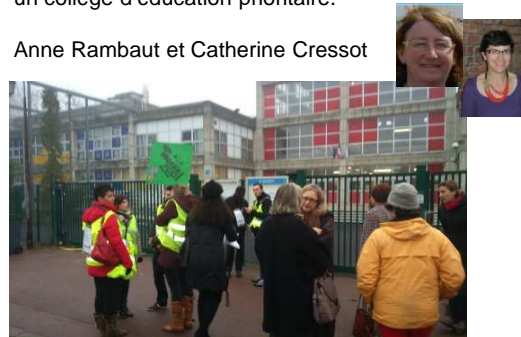
Le classement en REP d'un collège vise à attribuer plus de moyens pour des élèves de milieux plutôt défavorisés ; il est en principe effectué selon des critères socioéconomiques (taux de boursiers, profession des parents, zone urbaine sensible) et éducatifs (retard scolaire à l'entrée en 6ème).

Quelles seront les conséquences pour le collège ? Une augmentation des effectifs par classe, un départ d'enseignants volontaires vers d'autres REP et la diminution des heures d'intervention des RASED. Mais cela entraînera aussi la sortie corolaire du dispositif des écoles élémentaires Pajeaud, Anatole-France et Noyer-Doré : donc moins de moyens financiers pour l'ensemble du système scolaire du quartier. Enfin, les moyens alloués par l'Etat aux différents acteurs de la politique de la ville seront aussi diminués.

Certains vont considérer que cette sortie est positive, l'image de marque de la ville va être bien meilleure ! Pourtant le fait qu'Anne-Frank ne soit plus dans un système de gestion "privilégiée" va être défavorable directement au collège mais aussi au quartier. Le collège Anne-Frank grâce à une bonne équipe a réussi jusqu'ici à offrir aux élèves des conditions de travail très favorables en utilisant de façon intelligente les moyens qui lui avaient été donnés. On ne citera qu'un exemple : le taux de réussite au brevet.

Alors, pourquoi changer ? Il faut qu'Anne-Frank reste un collège d'éducation prioritaire.

Anne Rambaut et Catherine Cressot



Manifestation le 27 novembre devant le collège

6 décembre : les locataires élisent leurs représentants au Conseil d'administration d'Antony-Habitat

Tous les quatre ans les locataires sont invités à désigner leurs représentants au Conseil d'administration d'Antony-Habitat. Quatre titulaires et quatre suppléants. Une élection qui a lieu à l'urne le samedi 6 décembre de 9 heures à 16 heures 30 dans différents bureaux répartis dans les résidences de l'Office. Chaque électeur recevra une information personnellement. Trois listes sont en présence : la Confédération Nationale du Logement, l'Association des locataires affiliée à FO et l'UDLI.

Les élus représentant les locataires participent au Conseil d'administration et prennent part à toutes les décisions qui lui sont soumises. C'est donc une élection importante pour les locataires qui peuvent faire entendre leur voix dans les décisions de l'Office... C'est ainsi par exemple que, suite aux interventions répétées du représentant de la CNL, les loyers ne seront pas augmentés en 2015, que les provisions pour charges ont été diminuées, que l'Office a remboursé le trop versé des factures d'eau pour les résidences où des fuites avaient été constatées et que des jeux d'enfants ont été installés...

Le Bibliobus ne passera plus

Il avait 23 ans, il était dans la force de l'âge pour un bus des villes. Son compteur n'alignait pas les centaines de milliers de kilomètres comme ses cousins des champs. Et pourtant, la Mairie a décidé qu'il était temps de lui accorder la retraite.

Le bibliobus servait de médiathèque mobile. Il desservait les quartiers éloignés des équipements culturels, grâce à deux personnes, une bibliothécaire et un conducteur qui l'emmenait par la ville toutes les semaines en dehors des vacances. Il était apprécié des élèves des écoles servis sur place et fréquenté par 200 Antoniens à titre individuel.

Mais ses états de service pèsent peu devant la logique comptable et la rigueur qui l'accompagne. Il coûtait 120.000 euros par an. C'en était trop. Moins qu'une traite semestrielle d'emprunt toxique, moins que la future fosse de plongée qui accueillera également 200 plongeurs...
Pierre Rufat

Antony-Habitat achète 246 logements privés

Antony-Habitat achète les tours Pluton et Jupiter, 246 logements, dans le quartier Pajeaud. Ces logements, des petits F1 et F2, appartenant à une société civile immobilière seront acquis pour la somme de 19,8 millions d'euros, une aubaine pour le vendeur qui depuis des années délaissait ce patrimoine malgré les loyers très élevés (de 16 à 21 euros le mètre carré hors charges). Les couts étaient si élevés qu'une soixantaine de logements n'avait pas trouvé de locataires... Le rachat par Antony-Habitat permettra donc de conventionner ce nouveau patrimoine ce qui diminuera très sensiblement le cout des loyers et ouvrira la possibilité pour les locataires de bénéficier de l'allocation personnalisée au logement (APL). L'Office devra prévoir d'importants travaux, notamment d'isolation, de rénovation de façade et le changement des fenêtres.



Plusieurs millions d'euros seront nécessaires. Le financement de cette opération sera assuré pour l'essentiel par emprunt et subventions. La municipalité apportera 900 000 €, une aide bien inférieure à celle octroyée au promoteur privé Pitch-promotion qui réalise l'opération privée domaine Harmony (à quelques

centaines de mètres de là sur l'avenue Pajeaud), qui lors du dernier Conseil municipal s'est vu offrir un rabais de 2 millions d'euros sur le coût des terrains... Pour le représentant de la CNL, Jean-Marc Feuillade, "cette opération permettra d'élargir l'offre de logements sociaux dans la ville mais, soulignait-il, il est aussi urgent que notre Office relance des programmes sociaux de constructions neuves pour répondre aux besoins des Antoniens et se conformer aux objectifs législatifs imposant 25% de logements sociaux dans chaque commune d'ici 2024".



Gabrielle Guillaume